

Ecole élémentaire Pierre JONCHERY –Châtelailon-Plage-  
**Compte rendu du conseil d'école**

**Lundi 14 mars 2022**

18 h / 20 h

**1°) Personnes présentes :**

<b>Enseignants :</b> Mme COMPAIN (Unité d'Enseignement) Mme LEPRÊTRE (CE1) Mme BULET (CE2) Mme DELAVEAU (CE2/CM1) Mme LACROIX (CM1/CM2) M. HEBERT (CM2, directeur)	<b>Représentants de parents d'élèves présents de droit :</b> Mme BERGER Mme GUNST Mme SZEWC	<b>Membre du RASED :</b>  <b>IME (invités) :</b>  <b>Education Nationale :</b> Mme PUISAIS (représentée par Mr HEBERT)  <b>D.D.E.N.</b> (Nous n'avons plus de DDEN pour l'instant.)
<b>Représentants de la mairie :</b> - Mme GILLIUM, adjointe au maire EJE - M. NGOC THI DUONG, président de la commission Enfance, Jeunesse, Éducation - M. RONCIN, secrétaire EJE, mairie de Châtelailon		

**Excusé(es) :**

- Mme LEFEVRE (enseignante, classe de CP)
- Mme COMPAIN (enseignante, Unité d'Enseignement)
- Mme FERJOU (représentante des parents d'élèves)
- Mme LIMBA (représentante des parents d'élèves)
- M. BERTIEUX (représentant des parents d'élèves)

Avant le début du conseil d'école, prise de parole de Madame VIRLOJEUX afin de présenter la journée environnement du samedi 19 mars à laquelle les familles des élèves sont conviées. Certaines des animations proposées ce jour-là pourront faire l'objet d'une animation pédagogique au cours de l'année prochaine (ruchers pédagogiques, environnement 17...)

**1°) Fonctionnement de l'école**

**a- Compte-rendu du conseil d'école du 19 octobre 2021**

Rien à signaler

**b- Effectifs de l'école**

A ce jour, 153 élèves sont inscrits à l'école (-2 depuis le précédent CE du 19/10/21) et se répartissent ainsi :

Mme LEFEVRE : 24 CP  
Mme LEPRÊTRE : 24 CE1  
Mme BULET : 29 CE2  
Mme DELAVEAU : 26 CM1  
Mme LACROIX : 23 CM1-CM2 (13 + 10)  
M. HEBERT : 27 CM2

Prévisions pour la rentrée 2022 : 27 CP

### **C- Point sur la situation et le protocole sanitaires**

Depuis la rentrée du 28 février, nous sommes repassés au niveau 2 du protocole sanitaire. Dans la cour, les masques ne sont plus obligatoires. Les récréations sont organisées par groupes (c'est déjà le cas en temps habituel pour les récréations du matin).

A compter du 14 mars, nous sommes revenus au niveau 1 du protocole sanitaire, les masques ne sont plus obligatoires à l'intérieur (mais bien évidemment, rien n'interdit aux élèves ou aux adultes qui le souhaitent de les garder).

### **d- Projet d'école**

Une information sur les trois ambitions avait été faite lors du premier conseil d'école.

Voici un point sur les projets structurants de cycles :

Liaison GS / CP : les modalités d'accueil des élèves seront fixées en fonction de la situation sanitaire du moment.

Accueil des nouvelles familles de l'année scolaire 2022-2023 le samedi 2 juillet (sous réserve d'une situation sanitaire favorable)

rallye-lecture : en cours dans les classes

Projet théâtre (Cycle 2) : Seule Mme BULET a enclenché son projet dès le 1<sup>er</sup> trimestre et ira au bout (représentation prévue à l'école, devant les parents d'élèves de la classe). Cette représentation aura lieu le Mardi 14 juin à 18h30.

Pour les autres classes, le projet qui devait démarrer en janvier a été empêché par la situation sanitaire. Le projet est donc annulé en ce qui les concerne.

Concours Mathador : en cours dans les classes du CE1 au CM2. Il faut noter la progression importante des élèves qui peut se mesurer dans les progressions des classes dans les classements académiques et nationaux.

Rallye-Maths (classes de CM1/CM2 et CM2) : en cours

Classe de neige pour les CM : annulée par décision de Mme la directrice académique.

Carnaval : annulé sous sa forme habituelle (pas de défilé). Toutefois, les élèves seront invités à se déguiser le mercredi 23 mars.

### **e- Aménagement des temps de récréation**

Du 28 février au 11 mars, les trois temps scolaires de la journée s'organisaient ainsi dans la cour :  
→ accueil de 8 h 30 à 8 h 40 : tout le monde était dans la cour, les élèves étaient répartis en 3 zones :  
- classes de CP et CE1 ;  
- classes de CE2 et CM1  
- classes de CM1-CM2 et CM2

→ récréations

- 10 h 10 à 10 h 25 : classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2)

- 10 h 30 à 10 h 45 : classes de cycle 3 (CM1 et CM2)

→ accueil de 13 h 40 à 13 h 50 : les zones mises en place durant la pause méridienne par les agents de la mairie sont conservées.

Depuis le 14 mars, il n'y a plus de zones dans la cour (exceptée une rotation par classe pour l'utilisation des terrains de sport avec ballon pour le cycle 3). Les deux récréations distinctes du matin cycle 2 / cycle 3 sont conservées.

## f- Retour sur l'annulation du projet de classe de découverte pour les élèves de CM

Par décision de Mme la Directrice académique du 6 janvier, toutes les sorties scolaires ont été annulées sur le département. La situation sanitaire, on l'a vue, est devenue rapidement ingérable durant cette période.

Cette classe de neige est reportée à l'année scolaire 2022-2023 (du vendredi 20 au vendredi 27 janvier 2023) ; ainsi, les élèves de CM1 de cette année pourront tout de même voir se concrétiser ce projet.

Les participations financières des familles ont été remboursées, de même que les contributions versées sur la plateforme participative « La Trousse à Projets ».

Une journée au Château des énigmes, à Pons, le mardi 21 juin sera organisée, pour un grand jeu par équipes sur toute la journée.

## g- Classe de découverte des classes de CP et d'Unité d'enseignement

La décision a été prise de passer de 2 à 3 jours au regard de l'intérêt du projet, du travail induit, du succès rencontré par le marché de Noël et des réponses aux différentes demandes de subvention.



Séjour scolaire au Loup-Garou  
École de Chatelaillon Plage du 11 au 13.05.2022  
25 enfants de CP + 5 IME et 6 accompagnateurs  
Thème(s) : Ferme d'animation / Poney



G1 : 10 CP/IME		G2 : 10 CP/IME		G3 : 10 CP/IME			
		mer. 11 mai 2022		jeu. 12 mai 2022		ven. 13 mai 2022	
8h	PETIT DÉJEUNER		<b>Arrivée 10h</b> <b>Installation</b>	<b>9h/10h20</b> G1 : Poney (1) G2 : Ferme (1) G3 : Transformation de la laine	<i>rangement des chambres</i> <b>9h15/10h30</b> G1 : Pain (du blé à la farine) G2 : Poney (2) G3 : Ferme (2)		
			<b>11h/12h</b> <b>Découverte de la structure</b> Rencontre avec tout le monde, Construire le vivre ensemble, Visiter et utiliser un plan.	<b>10h40/12h</b> G1 : Sport CO G2 : Poney (1) G3 : Ferme (1)	<b>10h45/12h</b> G1 : Poney (2) G2 : Ferme (2) G3 : Pain (du blé à la farine)		
12h15/14h	DÉJEUNER		<b>14h/15h20</b> G1 : Ferme (1) G2 : Transformation de la laine G3 : Sport CO	<b>14h/15h20</b> G1 : Transformation de la laine G2 : Sport CO G3 : Poney (1)	<b>14h/15h20</b> G1 : Ferme (2) G2 : Pain (du blé à la farine) G3 : Poney (2)		
15h30	GOÛTER		<b>16h/17h20</b> <i>Je découvre...J'approfondis</i> Activités proposées par l'équipe Loup-Garou, au choix des enfants	<b>16h/17h20</b> <i>Je découvre...J'approfondis</i> Activités proposées par l'équipe Loup-Garou, au choix des enfants			
19h	DÎNER						
20h/...							

<i>dépenses</i>	<i>montant</i>	<i>recettes</i>	<i>montant</i>
Coût du séjour 24 élèves et 4 adultes (dont 1 gratuit) : nuitées 26,41+ repas 57,20+activités 56,39=140 € / enfant	<b>3 567,00</b>	Participation des familles 50 €x24	<b>1 200,00</b>
Transport 24,22/pers	<b>702,62</b>	Subvention de la Mairie	<b>500,00</b>
		Participation de l'APE	<b>750,00</b>
		Subvention de l'OCCE	<b>300,00</b>
		Marché de Noël	<b>1 000,00</b>
		Participation coopérative scolaire	<b>519,62</b>
<b>Total</b>	<b>4 269,62</b>	<b>Total</b>	<b>4 269,62</b>

## **h- Fête de l'école**

Elle était prévue initialement le vendredi 24 juin, mais cette date coïncide cette année avec le début de « Châtel en fête ».

La fête est donc avancée au vendredi 17 juin, à partir de 18h.

## **2°) Questions relatives à la municipalité**

### **a- Point sur les demandes effectuées précédemment**

#### Changement du mobilier des classes :

- Classe de CP : la dernière armoire est arrivée fin février.
- Le mobilier de la classe de CE1 sera changé pour la rentrée prochaine. La commande a été envoyée à la mairie qui a passé commande. L'installation de solutions de rangement fixes dans les classes a été abandonnée.

Le visiophone de la porte d'entrée ne fonctionne toujours pas correctement.

- Pas de nouvel ordinateur pour le RASED (demandé l'an dernier)

- Problème de chaleur dans les classes : la mairie a abandonné le projet d'isolation de la façade sud du bâtiment : Quelle autre solution peut-elle être proposée ?  
L'occultation des fenêtres situées côté rue pour toutes les classes est prévue pour l'été.  
Pour l'instant, 2 climatisations sont prévues pour l'année prochaine.

- Installation à venir de solutions d'affichages dans le hall d'entrée : commande transmise à la mairie le 4 mars.

### **b- Travaux à venir**

- Pour cet été, réhabilitation de la cage d'escalier

- Etude pour l'accessibilité (installation d'un ascenseur)
- Réfection de la salle des maîtres ou, au moins, du bureau de direction avec insonorisation

### **c- Demandes d'équipements / travaux**

- La chaudière a été changée.
- Demande de mise à disposition d'un seau de sel pour les agents d'entretien (salage de la cour en cas de verglas). → Demande déjà satisfaite
- Demande d'installation de grooms (ralentisseurs de fermeture de porte) pour les issues de secours donnant sur la cour.
- Demande d'installation d'un banc double sous les arbres de la cour (l'ancien avait été détruit lors d'une tempête)
- Demande de fabrication de caisses à roulettes pour y ranger les jeux de cour.

### **d- Subventions**

- La subvention de 200 € pour l'achat de jeux de cour et leur renouvellement a été reconduite pour cette année. Une commande a été passée, et a été livrée le 14 mars.
- Retour sur la demande d'un montant de subvention par élève pour les classes de découverte : demande à ce jour restée sans réponse. La solution proposée serait d'allouer les subventions en fonction des projets proposés.
- Demande d'une subvention exceptionnelle pour acheter 3 tablettes faite lors du conseil d'école du 19 octobre. → une commande globale doit être faite.

## **3°) Questions diverses**

L'association des parents d'élèves propose d'organiser une boum pour les CM2 qui quitteront l'école en juillet et de terminer la soirée par un repas avec les parents.

La date retenue serait le 02/07/2022. Les informations seront communiquées ultérieurement.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 h.*

Le directeur  
D. HEBERT

La secrétaire de séance  
S. LACROIX

#### Compte-rendu transmis à :

- M. le Maire de Châtelailon-Plage
- Mme. l'Adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education, Châtelailon-Plage
- M. le président de la commission EJE de Châtelailon-Plage
- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Aunis Sud Atlantique
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, ASH
- Mmes et M. les représentants de parents d'élèves
- Mmes et M. les enseignants